



GONCOURT DES LYCEENS

Mode d'emploi 2025

Temps fort de la saison des prix littéraires, le prix Goncourt des lycéens, né à Rennes et parrainé par l'Académie Goncourt, offre à une cinquantaine de classes l'occasion de lire l'intégralité de la sélection Goncourt et d'élire ensuite leur livre lauréat.

Le Goncourt des lycéens participe pleinement à l'engagement présidentiel de permettre à 100% des élèves d'avoir accès à une éducation artistique et culturelle de qualité, qu'il s'agisse de l'accès aux connaissances acquises dans le domaine des arts et de la culture, de la pratique artistique ainsi que de la rencontre avec des artistes et des œuvres dans des lieux de culture. Réaffirmée Grande cause nationale, la lecture est l'un des cinq piliers de l'éducation artistique et culturelle.

Les lycées

Le prix concerne tous les lycées, de la seconde aux classes de BTS et préparatoires aux grandes écoles, ainsi que les établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), ceux de la Mission laïque française (MLF). Une attention particulière est portée à la candidature des lycées professionnels ainsi qu'à celle des lycées éloignés, situés par exemple en zones rurales ou dans les DROM-COM.

Les listes des établissements AEFE et MLF sont consultables sur les sites ci-dessous :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041939072/> et

<https://www.mlfmonde.org/etablisements/>

Pour favoriser le renouvellement des lycées participants, les établissements doivent **respecter un délai de 2 ans minimum entre deux participations.**

Le Goncourt des lycéens doit impérativement mobiliser une classe entière ou un groupe de spécialité en effectif complet.

Deux groupes de spécialité HLP peuvent être réunis, à condition de maintenir l'effectif complet de chaque groupe et d'aménager des temps de séances en commun : deux groupes de 1ère, deux groupes de Terminale, ou un groupe de 1ère et un groupe de Terminale. L'un des deux professeurs coordonnateurs devra intervenir dans les deux classes. L'effectif maximal d'un tel regroupement ne pourra excéder **36 élèves.**



Lire la sélection Goncourt

L'inscription au Prix Goncourt des lycéens implique une acceptation totale, sans restriction aucune, de la première sélection du prix Goncourt. Cette exigence de l'Académie conditionne l'octroi du label « Goncourt ».

La médiation du professeur permet aux élèves d'aborder des livres parfois difficiles qui ne font pas partie du domaine de la littérature jeunesse.

Les élèves lisent les livres de la sélection de septembre à novembre et par un emboîtement de délibérations, élisent le Prix Goncourt des lycéens. Il faut absolument tendre vers la lecture intégrale de la sélection.

La dotation de livres

France

- La Fnac, co-fondatrice du prix accompagne l'opération et offre 4 jeux de livres à chacun des 50 lycées participants. A ces 4 jeux de livres s'ajoute le retrait en magasin Fnac, à J+7, d'un lot pouvant contenir jusqu'à 2 exemplaires par titre, dans la limite des disponibilités du magasin. Votre magasin de rattachement vous sera indiqué par votre coordonnateur régional. Ce lot de départ ne sera pas complété par le magasin mais les 4 jeux qui vous parviendront par la suite par transporteur seront quant à eux complets. En Bretagne, région initiatrice de l'opération, le Conseil régional accompagne, en plus, des lycées de la région qui reçoivent une dotation spécifique.

Etranger

- Les établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et ceux de la Mission laïque française (MLF) doivent fournir à leurs élèves, par leurs propres moyens, les livres composant la 1^{ère} sélection du Goncourt. La Fnac met à leur disposition un code pour la lecture numérique via l'application Kobo, disponible pour tablette, livre numérique et ordinateur.

Les délibérations

La participation aux délibérations est **obligatoire**.

- **Dans chaque classe** : Chaque classe choisit trois romans à huis clos et élit également un délégué, ayant lu un maximum de livres de la sélection, qui la représentera lors des délibérations régionales.
- **Les délibérations régionales** : Le délégué de chaque classe et l'enseignant responsable se rendent jusqu'au centre de délibération de leur région Goncourt. Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement. Après délibérations, les délégués **élisent trois romans** ainsi que **deux délégués de région** qui les représenteront à la délibération nationale.



- **Les délibérations nationales** : Les délégués de région et leurs enseignants se rendent à Rennes puis à Paris pour les délibérations du jury national et la remise du prix. L'association Bruit de Lire organise et prend en charge les frais de déplacement en France métropolitaine et d'hébergement.

Les rencontres avec les auteurs

Les Rencontres régionales et nationales sont des temps forts de rencontres avec les écrivains, d'ateliers et d'échanges. Elles permettent de modifier positivement la représentation de l'auteur et du livre.

- **Les Rencontres régionales**, organisées en octobre sur une initiative de la Fnac, permettent à chaque classe d'échanger avec les auteurs de la sélection Goncourt. Afin de préparer ces échanges, il sera demandé à chaque classe de **rédiger des questions à l'attention des auteurs** présents à la rencontre. **L'organisation du déplacement et les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.**
- **Les Rencontres nationales de Rennes**, organisées en décembre par l'association Bruit de Lire, sont ouvertes à une douzaine de **classes volontaires** sélectionnées fin septembre. Chaque lycée participant s'engage à verser, quelle que soit son origine géographique en France hexagonale une **somme forfaitaire de 1 000 €** financée par la part collective du pass Culture comme contribution aux frais de transport, d'hébergement et de restauration. La participation des lycées bretons étant soutenue par le conseil régional de Bretagne le forfait demandé pour ces établissements est de 500 €. En plus du forfait, seuls les frais de repas du soir sont à la charge de la classe.

Engagements des établissements

Chaque établissement participant s'engage :

- À constituer un **binôme coordonnateur du projet**, constitué par deux professeurs de disciplines différentes, selon les principes de l'éducation artistique et culturelle.
- À établir **la liste des élèves qui assisteront aux Rencontres régionales ou nationales**, ainsi que les **autorisations de droit à l'image** pour chaque élève et enseignant. Ceci permet de faire rayonner le prix au travers d'articles de presse et mettre en avant l'aventure des élèves et de leurs professeurs.
- À prendre en charge le déplacement :
 - **de la classe** pour se rendre à la **Rencontre régionale d'octobre** ;
 - **de l'élève délégué et de l'enseignant** qui l'accompagne pour les **délibérations régionales de novembre**.
- À autoriser, s'il est élu par les membres du jury régional, **le déplacement de l'élève délégué accompagné d'un enseignant aux délibérations nationales de novembre à Rennes**. L'organisation et les frais de ces déplacements en France métropolitaine dont l'hébergement sont pris en charge par l'association Bruit de Lire.

Ainsi, les membres de lycées de l'étranger doivent prévoir un séjour de plusieurs jours en France, de la délibération régionale à la délibération nationale, au cas où ils seraient élus pour siéger au jury national.



- **En cas de participation (basée sur le volontariat) aux Rencontres nationales de Rennes du 10 au 12 décembre**, la classe s'engage à **verser** à l'association Bruit de Lire la somme de 500 euros pour les classes de Bretagne, **la somme de 1000 euros** pour les classes de toute autre région de France hexagonale, grâce à la part collective du **pass Culture**, comme contribution aux frais de transport, d'hébergement et de restauration. En plus de ce forfait, seuls les frais de repas du soir seront à la charge des établissements.

Modalités de candidature

France

- **Les lycées de France candidatent à l'appel à projets « Goncourt des lycéens »** sur la plateforme **ADAGE**, accessible depuis l'intranet **ARENA**.
Seules les candidatures via ADAGE seront examinées.
<https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage#summary-item-5>

Étranger

- Les établissements AEFE et MLF candidatent via le formulaire disponible sur
<https://eduscol.education.fr/3418/prix-goncourt-des-lyceens>

Partenariat

Le prix Goncourt des lycéens est un dispositif partenarial réunissant le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la région académique de Bretagne, l'association Bruit de Lire et la Fnac.

S'y associent également la Ville de Rennes qui accueille la délibération nationale et la proclamation du prix, et la région Bretagne qui soutient la participation de lycées bretons.



Calendrier

- **Mardi 18 mars 2025** : ouverture de l'appel à candidatures.
- **Mardi 13 mai 2025** : clôture de l'appel à candidatures.
- **Du 14 au 21 mai 2025** : les candidatures sont soumises au DAAC pour une première sélection puis aux partenaires du prix pour la sélection finale.
- **A partir du 28 mai 2025** : communication aux lycées candidats.
- **Du 11 juin au 15 septembre 2025** : formations des enseignants par visioconférences les professeurs organisateurs du Prix dans la classe s'engagent à participer à la réunion de lancement par visioconférence, le mercredi 11 juin de 14h30 à 16h.
- **Mercredi 3 septembre 2025** : annonce de la sélection du Goncourt par les académiciens de l'Académie Goncourt.
- **Mercredi 10 septembre 2025** : récupération par les établissements de France du lot de livres dans la Fnac de rattachement dans la limite des disponibilités à la proclamation de la liste.
- **Mercredi 10 septembre 2025** : réunion en visioconférence de présentation de la sélection de coordination pédagogique.
- **Mercredi 24 septembre 2025** : livraison dans les établissements de France du reste de lots de livres fournis par la Fnac (sous réserve de rupture chez l'éditeur qui peut retarder la livraison des titres concernés).
- **Du 6 au 16 octobre 2025** : Rencontres régionales.
- **Mardi 4 novembre 2025** : annonce du lauréat du Goncourt par les académiciens.
- **Lundi 24 novembre 2025** : délibérations régionales.
- **Jeudi 27 novembre 2025** : délibérations nationales à Rennes ; remise du Prix Goncourt des lycéens 2025 à Paris.
- **Du 10 au 12 décembre 2025** : Rencontres nationales de Rennes.

Contact

Association Bruit de Lire contact@bruitdelire.org



Vos interlocuteurs pendant le déroulement du prix

LES PROFESSEURS COORDONNATEURS - Coordination pédagogique du prix

Les professeurs coordonnateurs sont en charge de la coordination pédagogique du prix.
Leurs missions sont :

- Accompagner les professeurs participant au Prix Goncourt des lycéens ;
- Expliciter les dispositifs et les attentes pédagogiques de l'action ;
- Contribuer à la préparation des Rencontres régionales ;
- Préparer les délibérations régionales : recueil des votes des classes et des noms des délégués et les animer ;
- Le coordonnateur national prépare et anime les délibérations nationales.

LA FNAC - Coordination des rencontres régionales, des jury régionaux et nationaux

- Assure l'acheminement des livres de la sélection Goncourt des lycéens aux classes de France ;
- Organise les Rencontres régionales ;
- Organise en lien avec les coordonnateurs les délibérations régionales et nationales ;
- Organise la proclamation du prix en lien avec Bruit de Lire ;
- Assure la médiatisation du Prix Goncourt des lycéens.

L'ASSOCIATION BRUIT DE LIRE - Coordination logistique du prix

Opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'association coordonne la logistique du prix. En collaboration avec les partenaires et la coordination pédagogique, elle assure notamment :

- La diffusion des informations pratiques liées à l'opération ;
- La gestion des autorisations de droit à l'image ;
- L'organisation logistique et l'accueil du jury lors des délibérations nationales à Rennes ;
- L'organisation logistique de la proclamation du prix en lien avec la FNAC ;
- L'organisation des Rencontres nationales de Rennes Goncourt des lycéens en lien avec les différents partenaires.

LE COMITÉ DE RÉDACTION DU JOURNAL DU GONCOURT DES LYCÉENS

- Met en relation les classes jury
- Participe à la mise en œuvre du concours de créations proposé à l'ensemble des classes ;
- Couvre les principaux événements liés au déroulement du prix ;
- Diffuse les productions des classes ;
- Propose des documents ressources.